

## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 12 décembre 2023, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

#### ***Demande de dérogation mineure n° DM-09-2023 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements***

---

Madame Lynda St-Jacques, mandataire pour la propriétaire, Ferme Labrise inc., soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un bâtiment accessoire agricole, suite à une opération cadastrale de subdivision projetée au lot n° 1 594 018, situé en zone n° 504.

#### ***Nature et effet de la demande :***

---

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet d'autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire agricole à une distance de 3,28 mètres d'une ligne de lot, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette distance minimale à 6 mètres, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 2,72 mètres sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré au Plan projet de lotissement préparé par Bruno Ravenelle, arpenteur-géomètre, en date du 24 octobre 2023 et portant le numéro 10 919 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire le 15 novembre 2023.

M<sup>e</sup> Isabelle François, avocate  
Directrice générale et Greffière